



Direction Départementale de l'Équipement de Thiéce
 27, Allée de la République
 38000 GRENOBLE
 Frédéric PENISSAT
 Préfète de Thiéce

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.
 27 Avril 2007
 Frédéric PENISSAT
 Préfète de Thiéce

Commune de VOREPPE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **	
■ Zones d'interdictions	I ¹ , I ¹ , I ² , I ² , I ² , I ² M ¹ , M ² T ¹ , T ¹ , T ² , T ² , T ² , T ² , T ² T ³ , T ³ , T ³ , T ³ , T ³ T ⁴ , T ⁴ , T ⁴ , T ⁴ , T ⁴ T ⁵ , T ⁵ , T ⁵ , T ⁵ , T ⁵	inondation en pluvial de versant marées crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
■ Zones de contraintes faibles	V ¹ , V ¹ G ¹ , G ¹ , G ² , G ² P ¹ , P ¹ , P ² , P ²	transissements et ruissellement sur versant glissements de terrain chutes de pierres craquellements - suffosion
■ Zones de projet possible sous maîtrise collective		
■ Zones sans contrainte spécifique		

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- - - - - Limite communale
 - - - - - Limite de la zone d'étude
 - - - - - Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5 000

Réalisation : ALPGEORISQUES Établi le : juillet 2007
 Édition : ALPGEORISQUES Modifié le :
 Echelle : 1/5000